

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 109 (1983)
Heft: 26

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Concours

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées	Conditions d'admission	Date de reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Altersheimbezirk Niederbipp	Altersheim Niederbipp, CP	Fachleute, die ihren Wohn- und/oder Geschäftssitz seit dem 1. Januar 1982 in den Gemeinden Attiswil, Farnern, Niederbipp, Oberbipp, Rumisberg, Walliswil/Bipp, Walliswil/Wangen, Wangen a.A., Wangenried, Wiedlisbach und Wolfisberg haben	27 janv. 84 (1 ^{er} oct. 83)	
Baudirektion des Kantons Zug	Wohnüberbauung Eichholz, Steinhausen ZG, CP	Architekten, die im Kanton Zug heimatberechtigt sind oder seit mindestens dem 1. Januar hier ihren Wohn- oder Geschäftssitz haben	27 janv. 84 (28 oct. 83)	
Canton du Valais Département des travaux publics	Centre d'entretien de la N9, Simplon-Village, CP	Architectes ayant leur domicile professionnel en Valais avant le 1 ^{er} janvier 1983 ainsi que les architectes originaires du Valais et domiciliés en Suisse	Nouveau: 31 janvier 84 (31 mars 83)	6/83 B 38
Unesco, en collaboration avec l'UIA	Concours pour jeunes architectes. Thème: «L'habitat de demain»	Etudiants en architecture et architectes âgés de moins de 35 ans au 1 ^{er} janvier 1984	31 janvier 84	
Groupe de travail pour l'intégration des handicapés	Prix attribués à des constructions adaptées aux handicapés	Maîtres d'ouvrages, architectes et ingénieurs. Ne seront jugées que des constructions déjà mises en service	29 février 84	
Gemeindeverband Altersheime Lyss-Schüpfen	Altersheim Schüpfen BE, CP	Architekten, die ihren Geschäftssitz mindestens seit dem 1. April 1983 in den Verbandsgemeinden Busswil, Grossaffoltern, Lyss, Rapperswil oder Schüpfen haben	30 mars 84 (28 oct. 83)	
Einwohnergemeinde Baden, Aargauische Stiftung für cerebral Gelähmte, Katholische und Reformierte Kirchgemeinde	Schul- und Zentrumsanlage «Höchi» in Baden-Dättwil, CP	Architekten, welche im Bezirk Baden heimatberechtigt sind oder hier seit mindestens dem 1. Januar 1981 ihren Wohn- oder Geschäftssitz haben	30 mars 84 (23 déc. 83)	
Industrielle Betriebe der Stadt Zürich	Künstlerische Gestaltung der unterirdischen Stationen der Tramlinie Zürich-Schwamendingen, CI	Alle im Kanton Zürich seit mind. dem 1. Januar 1982 niedergelassenen (Wohn- oder Geschäftssitz) sowie alle Künstler mit Bürgerrecht in Gemeinden des Kantons Zürich	2 avril 84	
Stadt Olten	Überbauung Schützenmatte, Olten, CP	Fachleute, die mindestens seit dem 1. Januar 1983 im Kanton Solothurn Wohn- oder Geschäftssitz haben oder in der Planungsregion der Bezirke Olten-Gösgen-Gäu heimatberechtigt sind	2 avril 84 (dès 10 oct. 83)	
Municipalité de la commune de Campione IT	Restructuration du centre ville et du Casino municipal de Campione, IT, deux phases	Architectes ressortissants des pays de la CEE et de 22 autres pays, la Suisse incluse	6 avril 84 (4 nov. 83)	
Conseil communal de Villars-sur-Glâne FR	Concept d'aménagement et d'urbanisme du secteur de Cormanon-Est, Villars-sur-Glâne FR	Tous les aménagistes, urbanistes et architectes citoyens suisses ou domiciliés en Suisse depuis le 1 ^{er} janvier 1983	9 avril 84 (30 nov. 83)	23/83 B 114
Commune de Martigny	Place du Manoir, CI	Architectes domiciliés ou établis en Valais ainsi qu'architectes de Suisse romande inscrits au Registre A ou B	(30 nov.)	22/83 B 115

Carnet des concours

Ecole supérieure de commerce de Sierre

Résultats

Jury

Président: M. Bernard Attinger, architecte cantonal; composé de MM. Jean-Daniel Crettaz, architecte de la ville de Sierre; Vin-

cent Mangeat, architecte FAS/SIA, Nyon; Livio Vacchini, architecte FAS, Locarno; Joseph Guntern, chef du Service de l'enseignement secondaire, Sion; Arthur Masserey, directeur du cycle d'orientation, Montana; Antoine Maillard, directeur de l'Ecole supérieure de commerce, Sierre.
Suppléants: MM. Bernard Ga-

chet, architecte EPFL, Lausanne; Hans Ritz, architecte EPFZ, Service des bâtiments; Jacques Darioly, adjoint au Service de l'enseignement secondaire, Sion; Michel Frachebourg, directeur de l'Ecole supérieure de commerce, Martigny.
Expert: M. Jean-Luc Pont, professeur, Sierre.

Palmarès

Vingt-huit projets rendus dans le cadre du concours de l'Ecole supérieure de commerce de Sierre. Les prix suivants ont été attribués:

1^{er} prix: M. Christian Beck, architecte à Monthey.

2^e prix: M. Marc Donato Burgenner, architecte à Sierre. Collaborateur: M. François Ramstein.

3^e prix: MM. Paul Morisod et

Edouard Furrer, architectes à Sion.

4^e prix: MM. Michel Clivaz et Yves Coppey, architectes à Sion. Collaborateur: M. François de Wolff.

5^e prix: MM. Andrey, Varone, Vasarhelyi, architectes à Genève.

6^e prix: M. Michel Zufferey, architecte à Sierre. Collaborateur: M. Philippe Pont.

Achat: MM. Amsler et Gagliardi, architectes à Sion.

Agrandissement du centre administratif et technique des Services industriels de la ville de Sion (SICAT)

Résultats

Le jury de ce concours, après examen des 13 projets rendus, a décidé d'attribuer les prix suivants:

1^{er} prix: M. Augustin Michaud, architecte à Sion; collaborateurs: MM. A. Van de Maele et D. Nanchen.

2^e prix: MM. Paul Morisod et Edouard Furrer, architectes à Sion.

3^e prix: M. Jean Cagna + coll. assoc., architecte à Sion; collaborateur: M. S. Silvestrini.

4^e prix: MM. Michel Clivaz et Yves Coppey, architectes à Sion; collaborateur: M. J.-P. Chabbey.

5^e prix: MM. Pierre Schmid et Rolf Fuchs, architectes à Sion.

Achat: M. Jean-Pierre Perraudin, architecte à Sion.

Tous les projets ont été exposés du lundi 7 novembre au vendredi 18 novembre 1983.

Prix Interassar 1983

1. Préambule: organisation du concours et critères de sélection

L'Interassar, intergroupe des associations d'architectes de Genève, décerne chaque année un prix d'architecture voulant sensibiliser le grand public aux problèmes liés à l'évolution de notre environnement bâti et engager le dialogue avec la population confrontée aux résultats de son activité professionnelle.

Cette année, le jury désirait s'attacher à la perception sensible et poétique des espaces et de l'architecture. Il entendait primer un ouvrage:

- qui par son expression et la perception que l'on en a, est un témoin de notre époque,
- dont l'expression constitue un événement pour les sens et l'esprit,
- qui soit cohérent dans son rapport sémiotique entre symbole et fonction,
- qui contribue à renforcer le contexte urbain par un langage architectural intégré ou en rupture avec le bâti existant.

Le jury 1983 était formé des personnalités suivantes:

MM. P.-A. Renaud, architecte, président du jury; U. Brunoni, architecte, représentant la SIA;

R. Koechlin, architecte, représentant la FAS; P. Sartorio, architecte, représentant l'AGA; J.-L. Daval, doyen de l'Ecole supérieure d'art visuel de Genève; R.-J. Favarger, directeur général adjoint de l'Union de Banques suisses, Genève; M. Jorimann, journaliste.

Les trois sociétés d'architectes qui composent l'Interassar ont soumis au jury une liste de bâtiments répondant aux critères ci-dessus énoncés.

Le jury a examiné une quinzaine de propositions.

2. Décision

Après une lecture des plans, une visite des lieux et un certain temps de réflexion, le jury attribue le prix Interassar 1983 à l'immeuble 18, rue de la Pêlissierie, réalisé de 1978 à 1983 par:

Maître de l'ouvrage: SI Centrimex SA.

Architectes: Joseph Cerutti et Janos Farago.

Technicien responsable: B. Cirlini.

Ingénieurs civils: Gérald Venturas et Bernard Duclos.

3. Motivation

L'immeuble primé se distingue par son parti et son expression architecturale sans concession; il se rapproche le plus des critères énoncés, telle la perception sensible et poétique des espaces et de l'architecture.

Situé sur le versant nord de la vieille ville, l'immeuble 18, rue de la Pêlissierie, était à l'origine composé de plusieurs bâtiments implantés perpendiculairement à la pente du terrain, jusqu'à l'actuelle rue de la Rôtisserie.

Après les démolitions des autres constructions de la rue de la Pêlissierie des années 1920-1930, pour notamment prolonger la rue Calvin sur la basse ville, le mitoyen nord du bâtiment fut soutenu par des arcs-boutants provisoires en béton qui restèrent en place une cinquantaine d'années.

Le projet de liaison de la rue Calvin haute et basse ayant été abandonné, le délicat problème d'une intervention architecturale à la limite du centre historique s'est posé.

Les auteurs du projet proposent, par une nouvelle lecture de l'environnement, la restauration des anciennes façades de la rue de la Pêlissierie, d'une part, et de nouveaux volumes et espaces publics traités dans un langage contemporain, d'autre part, assurant la transition entre la «ville moderne» et la vieille ville.

En dépit de quelques défauts de caractère fonctionnel et spatial, l'expression architecturale du nouveau bâtiment traduit clairement les affectations, reflète la «stratification» résultant des différentes périodes de surélévation de la ville et fait une large part aux références historiques.

Ce nouvel apport, par son expression et la perception que l'on en a, s'intègre dans le «site» et devrait contribuer à faciliter, dans le futur, l'insertion de nouvelles constructions. De ce fait, le bâtiment ne fige pas avec nostal-



gie, à la manière du pastiche, un passé qui n'existe plus, mais participe à l'évolution et au renforcement du contexte urbain tout en conservant ce qui doit l'être. A ce titre, cette réalisation témoigne des préoccupations de notre époque.

Par le jeu des épaisseurs de murs, par les textures et les couleurs des matériaux, par le trompe-l'œil qui réunit le sol de la rue qui monte et les profondes fenêtres qui descendent à sa rencontre, la nouvelle façade crée l'événement en éveillant la curiosité du passant, l'incitant à se déplacer.

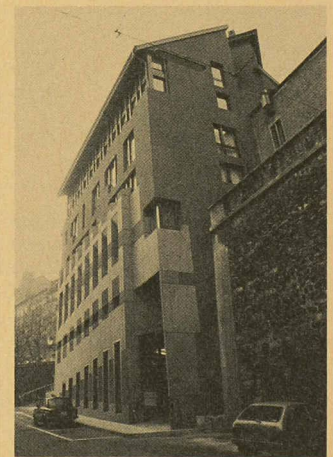
L'œuvre exprime à la fois la stabilité et le mouvement. C'est précisément ce qui en fait la richesse (photos studio Lucas).

Une fois de plus, le prix Interassar 1983 ne laisse personne indifférent. Nous savons qu'il ne fait pas l'unanimité parmi les architectes, mais cela est-il vraiment possible?

Nous avons été intéressés par l'illusion dont les architectes ont usé avec une habileté consommée; nous connaissons tout le talent de Janos Farago pour le trompe-l'œil, et celui du bâtiment primé joue de manière particulièrement ingénieuse avec les couleurs et les textures; il s'y mêle des effets de perspective faisant paraître fuyant ce qui est horizontal, par exemple. L'intérieur, où l'illusion s'appuie sur un jeu de miroirs, générateurs d'images désarticulées, nous séduit moins. Donc, on aime ou on n'aime pas, mais on s'arrête, on cherche à comprendre, surtout à comprendre ce qui nous dérange. Le jury l'a dit: l'immeuble constitue un événement pour les sens et l'esprit. Il y aurait tout un discours à faire sur la manière dont les architectes ont pris en compte le tissu urbain, comment ils ont exprimé la transition entre la ville moderne et la vieille ville; d'aucuns pensent qu'un pastiche aurait été moins dérangeant pour l'esprit. Pour notre part, nous pensons que l'interprétation des

éléments du XVII^e en construction actuelle est très réussie, et nous félicitons nos confrères genevois pour leur distinction et le jury pour sa franchise.

François Neyroud
architecte SIA



A nos lecteurs

Un intermède difficile

Les difficultés de notre imprimerie ont brutalement touché la planification d'IAS, d'où l'obligation de réduire le volume de nos numéros 25 et 26. La composition des futurs articles et des communiqués en a été retardée jusqu'au choix d'un nouvel imprimeur, intervenu ces derniers jours. Nous prions les auteurs de textes non parus ou n'ayant pas reçu d'épreuves de bien vouloir faire preuve de compréhension. Tout a été mis en œuvre pour que ces difficultés soient surmontées dès les premiers numéros d'Ingénieurs et architectes suisses de 1984 et que les contributions restées en souffrance soient publiées dans les meilleurs délais. Merci d'avance à nos lecteurs et à nos auteurs de leur indulgence!

Rédaction